

d'amélioration. Au-delà de cette limite, le CN doit fournir ses propres capitaux.

Le ministère des Transports précisera dans les détails les services qui devront être maintenus. Il arrêtera les tarifs.

C'est là le hic. Plus loin, il ajoute:

Qu'en est-il de l'usager? Est-il pris comme dans un étau entre la diminution des profits de l'entreprise privée et la compression des dépenses de l'État? Je ne le pense pas.

Moi, au contraire, je le pense. C'est exactement ce qui se produira par suite de cette nouvelle entente. Les usagers, la population de Terre-Neuve, les touristes qui visitent Terre-Neuve, les gens qui empruntent les bateaux assurant la traversée ou le service de cabotage vont se trouver pris dans les glaces. «Est-il pris comme dans un étau entre la diminution des profits de l'entreprise privée», c'est-à-dire du CN dans son nouveau rôle, «et la compression des dépenses de l'État», c'est-à-dire du ministre des Transports dans son rôle traditionnel. Je dis qu'il se trouve effectivement pris comme dans un étau, car le ministre des Transports déclare qu'il est en faveur du principe du paiement par l'usager, et que l'usager doit payer pour ces services.

Le CN, lui, croit au profit. Le gouvernement ne va pas accepter un niveau de services et de tarifs qui satisfasse le public voyageur. Ce niveau ne les satisfait pas depuis deux ou trois ans et il ne les satisfera pas à l'avenir. Voilà où cette formule achoppe. Elle est vouée à l'échec.

A la page 9, M. Gratwick déclare ce qui suit:

CN Marine a pour unique tâche d'établir ce qui est éminemment souhaitable, ce qui est acceptable et ce qui fera l'affaire.

Il va y avoir du grabuge à CN Marine. On voudra obtenir un service suffisant. Il y aura un semblant de service pour transporter les gens de Terre-Neuve au Labrador et, avec le traversier, de la terre ferme à Terre-Neuve. CN Marine cherchera à fournir un service suffisant, mais les gens veulent un service satisfaisant. C'est là que les choses vont se gêner. C'est inévitable.

Je voudrais maintenant traiter du service d'Argentia. J'ai cru comprendre, et j'espère ne pas me tromper, que le ministre va doter ce service de deux navires. L'année dernière, à cause du naufrage du *Carson*, on n'utilisait plus qu'un seul navire pour cette liaison. Le service était médiocre, inconfortable et insatisfaisant. L'an dernier, on a pris un navire du circuit Argentia pour assurer ce service, mais maintenant, on l'a remis sur le circuit Argentia. Les habitants du Labrador et de Lewisporte, Terre-Neuve, veulent savoir ce qui le remplacera. Le MHA for Lewisporte District demande que cette décision soit reconsidérée et qu'on remplace le *William Carson*. J'espère que le ministre réussira, premièrement, à obtenir un transbordeur de remplacement qui continuera de desservir le Labrador et, deuxièmement—et c'est extrêmement important—à assurer le maintien d'un service convenable vers Terre-Neuve.

● (1642)

Comment Terre-Neuve peut-elle jouir des avantages que procure le tourisme si les personnes qui voyagent en minibus, en roulotte et en voiture, ne peuvent traverser le golfe pour se rendre à Saint-Jean, à Argentia, à Port-aux-Basques et ainsi de suite? Et une fois arrivés, ils doivent pouvoir s'en retourner. Il nous faut donc un service convenable.

Chemins de fer—Loi

Un service de transbordeur n'est pas une entreprise rentable et ne le sera jamais. Le principe du paiement par l'usager ne résoudra jamais le problème, ni ici ni ailleurs au Canada. On ne tient pas compte non plus du fait qu'à cause de ce principe, les services de transport de marchandises et les services express ont délaissé les voies maritimes et ferroviaires pour les routes. Et toute cette circulation a démolit les routes. Il en résulte que la province la plus démunie financièrement au Canada s'est retrouvée avec la tâche de tenter de réparer le réseau routier, sans en avoir les moyens, et de s'occuper de l'entretien de milliers de milles de route.

Un gouvernement sans cœur, insensible, totalement désintéressé du sort du simple citoyen, sans une once d'humanité, arrogant parce qu'en place depuis fort longtemps, a cessé de se préoccuper des besoins du commun. Il croit pouvoir tout se permettre. Il croit qu'il peut prendre possession de ces murs sacrés et s'en servir pour des congrès du parti libéral, à son gré, sans consulter personne. La population se rend compte que ce gouvernement est insensible et qu'il ne s'intéresse plus à elle. Nous, de Terre-Neuve, sommes intéressés, monsieur l'Orateur, et le gouvernement l'apprendra lorsque les prochaines élections seront déclenchées, à quel que moment que ce soit.

J'aimerais conseiller au ministre de ne pas tomber dans le piège qui consisterait à tenter d'abandonner notre chemin de fer. Je ne crois pas que la CCT suggérerait cette option, bien que je sache que le ministre sauterait sur l'occasion de s'en défaire si cela lui était proposé.

J'ai ici un article sur le service de transbordeur du CN, qui a paru dans le *Evening Telegram* de Saint-Jean le 28 juin, sous le titre suivant: «La confusion règne sur le golfe—Un journaliste n'en croit pas ses yeux». L'article porte sur une déclaration faite par un journaliste à une émission radiophonique de Radio-Canada: «As it Happens». Nous connaissons tous qu'on peut faire confiance à Radio-Canada. Le journaliste aurait déclaré:

Au moins 70 personnes qui s'étaient rendues vendredi dernier à North Sydney pour faire la traversée ont constaté que leurs réservations avaient été annulées.

Songez-y, monsieur l'Orateur! Soixante-dix personnes se présentent pour se rendre à Terre-Neuve à la fin de juin et constatent que leurs réservations ont été annulées. C'est une excellente publicité pour le tourisme à Terre-Neuve—pour les hôteliers, les propriétaires de motels et de restaurants et les divers fournisseurs. Soixante-dix ont dû rebrousser chemin parce que leurs réservations étaient annulées. Le problème était attribuable à la substitution du *Marine Cruiser* qui peut recevoir un nombre réduit de véhicules et de voyageurs au *Ambrose Shea*. Un certain M. Scott, employé du CN aurait déclaré:

Je trouve cela bizarre. Il ne devrait y avoir aucun problème.

Eh bien, il y a eu des problèmes. Cette situation a duré tout l'été causant des incon vénients, et pas seulement à quelques personnes, monsieur l'Orateur.

J'ai ici une autre coupure de journal qui décrit le problème qu'éprouve le personnel à Terre-Neuve. L'article dit:

La Division des opérations maritimes du CN a démenti l'affirmation du député John Crosbie selon laquelle les services de l'informatique et de la paye seront transférés à l'extérieur de la province...

Ils croient avoir remis ce pauvre vieux John à sa place. L'article dit encore: